

Le Petit Lutin

BULLETIN MUNICIPAL DE SOULITRÉ



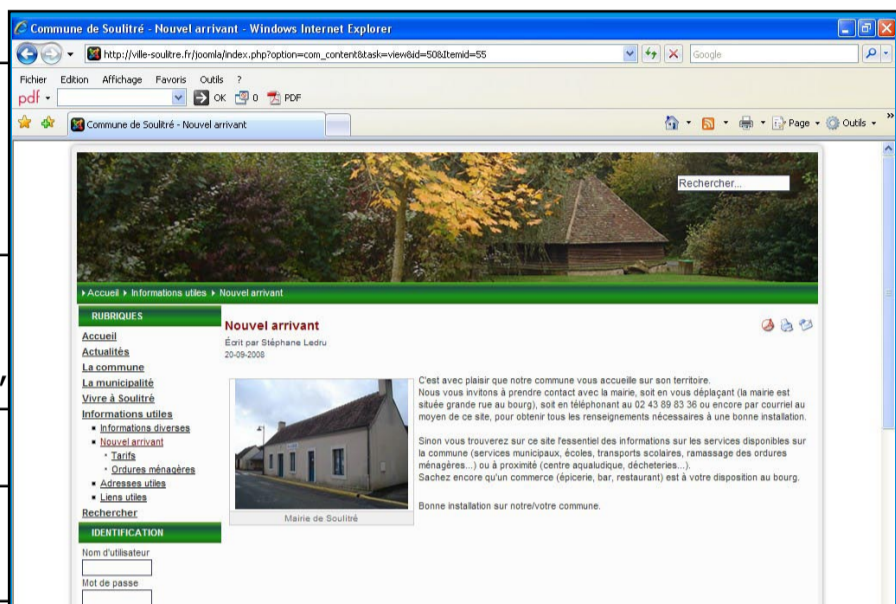
Le Mot du Maire

Comme vous avez pu le constater le Conseil municipal a revu le mode de communication écrite, vous recevez et recevrez plus régulièrement un « Petit Lutin » distribué dans vos boîtes aux lettres par les conseillers. L'acquisition d'un copieur couleur permet de le rendre plus attractif. L'idée est de «coller», autant que possible, à l'actualité de la commune.

Dans cette même optique, pour remplacer l'ancienne version obsolète et trop lourde à gérer, il a été décidé de doter la commune d'un nouveau site internet dynamique et mis à jour. Vous y trouverez donc nombre d'informations ou de renseignements (horaires de la mairie, tarifs communaux actualisés...) en complément des Petits Lutins papier, des liens utiles pour la vie courante (TIS, co-voiturage, Conseil général, Conseil régional, SMIRGEOMES...) ou encore les dates et délibérations du Conseil municipal ainsi que les chemins de randonnées et les Petits Lutins en versions téléchargeables.... Y figureront aussi dans la rubrique «Flash» les événements locaux importants ou proches (manifestations communales ou associatives) et les informations préfectorales urgentes (alertes météo, sanitaires, grands froids...).

Le site, qui a été dévoilé à la centaine d'habitants présents dans la salle des fêtes lors de la galette de janvier 2009, est et sera en constante évolution pour vous servir au mieux (transmettez nous vos remarques ou suggestions).

A terme vous pourrez recevoir une lettre d'informations dématérialisée («newsletter») après vous être inscrit sur le site. Alors bonne navigation sur ce site fait pour vous .



Nombre d'articles de ce numéro ont été publiés sur le site Internet de la commune : <http://www.ville-soultre.fr> comme les nouveaux tarifs de passeports, les photos des travaux à La Roche ainsi que les alertes météo, les jours de fermeture de la mairie en février, mai et juin,....

Didier FOUCHÉ

Recensement

Au dernier recensement nous sommes 658 habitant(e)s à Soultre. Une hausse de 99 habitant(e)s par rapport à 1999 (nous étions alors 564) soit une progression de plus de 16.60%.

Cette augmentation est plus forte que celle constatée sur la communauté de communes (environ 8.80%).

Les chiffres des derniers recensements sont les suivants :

Années	Nombre d'habitants
1962	481 habitants
1968	475 habitants
1975	410 habitants
1982	389 habitants
1990	504 habitants
1999	564 habitants

Balayeuse

Pour l'année 2009, la balayeuse passe dans les rues du bourg (lotissements compris) chaque 2ème vendredi de chaque mois vers 7h00. Pensez à ne pas garer vos véhicules afin de ne pas gêner le travail de la balayeuse.

Merci

Arbres de la Place de l'Église



Une étude phytosanitaire a mis en évidence que certains arbres situés derrière l'église étaient malades au point de devenir dangereux pour les piétons, les véhicules en stationnement ou les bâtiments à proximité.

Pour la sécurité de tous, il a été décidé d'abattre les arbres dangereux. Les travaux d'abattage ou de coupe ont été confiés à l'entreprise RACINE ELAGAGE implantée à Soultre.

Informations Diverses



Appel d'urgence « 17 »

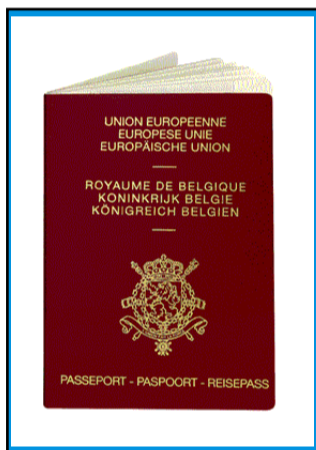
Ce numéro « 17 » est destiné à la gendarmerie. Soucieuse de proposer un service public en adéquation avec les évolutions de son environnement, la gendarmerie nationale a décidé la centralisation de tous les appels téléphoniques (fixes ou portables) d'urgence « 17 » en un lieu unique au Mans. Le numéro « 17 » est exclusivement dédié au traitement des appels de détresse. Les usagers souhaitant entrer en contact avec la gendarmerie, hors le cas de l'urgence, devront composer le 02 43 89 00 01 pour joindre la gendarmerie de Connerré.

Assistante sociale

Mme Séverine BOURGOIN est l'assistante sociale en charge de notre commune. Vous pouvez la contacter au 02 44 02 40 40 pour prendre rendez vous. Son bureau est situé 20 place Albert Lhuissier à Connerré.

Nouveau service au Centre Social Rural à Montfort-Le-Gesnois

Pour tous les problèmes des droits des femmes et de la famille (violence conjugale, droits de la famille...) une permanence du CDIFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille) a lieu au Centre social tous les 1er mardis de chaque mois. Vous pourrez y rencontrer, sur rendez-vous, une juriste de l'association (Place Jacques Moreau 72450 Montfort-le-Gesnois, Tél : 02-43-76-70-25, adresse internet « centre-social.montfort@libertysurf.fr »).



Passeport

La nouvelle génération de passeport biométrique est désormais délivrée en Sarthe. La différence essentielle est que la puce électronique incluse contient, en plus de la photo du titulaire, deux de ses empreintes digitales (uniquement à partir de l'âge de 6 ans). La technicité accrue de ces nouveaux passeports fait qu'ils ne pourront plus être délivrés dans toutes les mairies.

En Sarthe 16 mairies sont équipées de stations d'enregistrement permettant la numérisation du formulaire, des pièces, de la photo et des empreintes digitales. La demande de passeport est traitée en 15/20 minutes avec envoi du dossier numérisé en Préfecture. Le passeport est disponible au même endroit dans un délai d'une semaine. Le demandeur est averti par courrier postal ou SMS sur son portable.

Avec ce dispositif les demandes de passeport sont possibles sur l'ensemble du territoire national. L'utilisateur n'est plus obligé de revenir dans son département et dans sa mairie de domicile pour demander ce titre.

Les tarifs sont : adulte 89 €, mineur de 15 à 18 ans 45 €, moins de 15 ans 20 €.

Les demandes de passeport peuvent être déposées, au choix, dans l'une des 16 mairies suivantes : Allonnes, La Bazoge, Changé, Château du Loir, Conlie, Coulaines, Ecommoy, La Ferté Bernard, La Flèche, Fresnay sur Sarthe, Mamers, Le Mans (Place St Pierre), **Montfort-le-Gesnois**, Sablé sur Sarthe, Saint-Calais, La Suze sur Sarthe.



RSA

Le Revenu de Solidarité Active (R.S.A.) est entré en application le 1er juin 2009. Il garantit pour les bénéficiaires un revenu minimum, afin de lutter contre la pauvreté. 25000 Sarthois devraient en bénéficier.

Le RSA est orienté autour de 3 axes : assurer des moyens convenables d'existence, lutter contre la pauvreté et inciter à l'exercice d'une activité professionnelle. Le R.S.A. remplace automatiquement le R.M.I. (Revenu Minimum d'Insertion), l'A.P.I. (Allocation Parent Isolé) et les possibilités de cumul de ces allocations avec un emploi. Les personnes ayant déjà une activité professionnelle mais dont les revenus sont faibles pourront également bénéficier du R.S.A.

Pour connaître la procédure d'admission dans une action d'insertion : permanence tous les mercredis à **Connerré** au **service d'Action Sociale de Proximité**, 20 place Albert L'Huissier Tél : 02 44 02 40 40 ou au **Centre social de Montfort-le-Gesnois**, place Jacques Moreau : 02.43.76.70.25 de 9h à 12h tous les mercredis jusqu'à fin août. Vous pouvez aussi contacter le 0810 002 169 (Numéro Azur payant).

Avouours



L'Armée procède depuis février et jusqu'en octobre 2009 à la dépollution pyrotechnique des pare-feux situés à la périphérie du champ de tir et du terrain de manœuvre.

Ces pollutions proviennent des munitions de tirs d'exercice pour le champ de tir et des munitions d'exercice à blanc (grenades et cartouches) pour le terrain de manœuvre.

Des zones de protection pourront être mises en place en fonction des dangers éventuels identifiés par les personnels chargés de cette dépollution. Ces zones pourront générer des gênes passagères pour les habitants concernés et/ou la circulation routière. Les habitants seront contactés directement et les limitations de circulation seront balisées.

Carrefour de la Roche



Les habitants de la Roche ont été invités le 18 décembre 2008 à une réunion de présentation du projet d'aménagement du carrefour élaboré par les services du Conseil général. Ce projet a pour but de renforcer la sécurisation couplée à un enfouissement des réseaux. La première phase consiste à enfouir les réseaux et à redéfinir l'implantation de l'éclairage public.

La deuxième, en mai 2009, correspond à des travaux de renforcement électrique et la disparition des fils et leurs poteaux.

Ces phases seront suivies en septembre par des travaux de re-profilage et d'aménagement du carrefour (arasement de la route, modification et élargissement des contours du carrefour, implantation des abris bus...). Ces différentes étapes généreront d'inévitables perturbations de circulation. Le coût des travaux est à ce jour de 220 000 € dont 90 000 € sont à la charge de la commune, le reste étant supporté par le Conseil général.



Jardin des Thiaux



Lors de sa réunion du 24 novembre 2008, le CCAS de Soultré a établi un diagnostic sur les besoins d'action sociale des Solutréennes et Solutréens.

Il a été convenu de proposer aux habitantes et habitants de se réunir régulièrement autour d'un jardin communautaire en utilisant le terrain que possède la commune le long du chemin des Thiaux (à gauche avant le terrain de boule sur la route du lavoir en direction du Breil-sur-Merize) à proximité de l'aire de jeux.

Cette activité, centrée sur la découverte, l'apprentissage et le perfectionnement du jardinage, est l'occasion de développer des liens sociaux et intergénérationnels par des échanges de savoirs, tout en (re)découvrant la notion de développement durable (notion que les anciens et d'autres pratiquent comme Monsieur Jourdain pratiquait la prose).

Vous avez des envies de jardinage, de rencontres, vous avez vos trucs et astuces de jardinier(e !),

N'hésitez pas à prendre contact par l'intermédiaire de la Mairie (02 43 89 83 36).

Régine Sepré et Karine Nivelais se tiennent à votre disposition pour faire vivre avec vous ce projet (les pommes de terre sont en fleurs, les tomates et fraisiers attendent le soleil, les poireaux et potirons sont déjà en place pour l'automne).

Brèves Communales



• **Recensement militaire:** Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent venir à la mairie dans le mois qui suit leur date d'anniversaire, pour effectuer leur recensement. L'attestation qui leur est remise, sera exigée pour toute inscription à un examen, notamment celui du permis de conduire.

• **Diagnostic accessibilité :** Le Conseil municipal a lancé un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées. Cette étude-diagnostic qui débutera ce mois-ci a été confiée au bureau d'étude A2C de Cesson Sévigné- 35 pour un coût TTC de 2900 €.

L'étude mettra en évidence les points forts et faibles de notre patrimoine immobilier ainsi que les travaux à réaliser pour améliorer cette accessibilité.

• **Entretien des chemins :** La commune met à la disposition des habitants des matériaux dits « Voutré » pour le rebouchage ponctuel de trous dans leurs chemins. Pour cela il suffit de prendre rendez-vous avec les agents d'entretien (mairie : 02.43.89.83.36) pour accéder au dépôt.



Permanence de la Mairie Pendant l'Été

Du 20 juillet au 14 août, la mairie sera ouverte chaque lundi, mercredi et vendredi après midi de 14 h à 17 h.

Diagnostic Petite Enfance

Une étude a été réalisée sur le canton, à la demande de la communauté de Communes des Brières et du Gesnois, afin de réaliser un diagnostic sur la petite enfance, pour une éventuelle prise de compétence dans ce domaine. Cette étude s'est appuyée sur des questionnaires adressés aux mairies, parents d'élèves et assistantes maternelles. Le bon taux du retour des questionnaires témoignant de l'intérêt de cette enquête, le conseil a décidé d'en présenter les résultats lors d'une réunion à la salle des fêtes le 17 juin. Étaient conviées les personnes concernées des communes d'Ardenay, du Breil, de Nuillé, Surfonds et Soultré.



Cirque au Sivos



Les enseignants du SIVOS ont choisi cette année une activité pédagogique autour du cirque. Un chapiteau s'est installé à Nuillé le Jalais. Les enfants des trois sites se sont initiés tour à tour aux différentes activités et ont proposé en juin trois spectacles à leurs parents. Pour les plus petits de la maternelle, les artistes du cirque sont venus à la salle des fêtes préparer le spectacle.



Fresque de l'École



En relation avec l'activité du cirque de l'école, des parents d'élèves du SIVOS ont réalisé, le temps d'un week-end, une fresque sur le cabanon de la cour de l'école verte, inspirée de dessins d'enfants. Ce travail a été effectué sous la direction bénévole du peintre Yvan Mauger, installé à Soultré et spécialiste des fresques (celle des 24 heures du Mans le long de la rocade, Sittelia...).



Départ en Retraite de Mme Dorizon

Une manifestation de sympathie a été organisée le 23 juin à l'occasion du départ en retraite de Danielle DORIZON, cuisinière à la cantine scolaire depuis 1985.

A la rentrée prochaine c'est Claudine LEFEVRE qui la remplacera aux fourneaux.

